

922162136911

Indications de service.

Paris
Segnan

Indications conventionnelles.

Avis télégraphique.....	AV	Accusé de réception.....	CR
Réponse payée.....	RP	Télégramme recommandé...	TR
Télégramme collationné....	TC	Télégramme à faire suivre...	FS

N° _____

Timbre à date.



Dans les dépêches imprimées en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

Pour _____ de _____ N° _____ Mots _____ Dépôt le _____, à _____ h. _____ m. du _____

TOULOUZE LYON 80202 11 16 5 20 S

MORTILLET ME PROPOSE PROPRIETE HOMME JE REFUSE NATURELLEMENT := CHANTRE